



MAIRIE DE LOURDES

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE PUBLIQUE DU JEUDI 10 SEPTEMBRE 2015

A 18 HEURES 30

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL JEAN VALLES

ORDRE DU JOUR

I – ADMINISTRATION GENERALE

1.1 – Création de la commission extra municipale sur le commerce

1.2 – Projet de « management de centre-ville »

II – FINANCES

2.1 – OPH 65 : garantie d'emprunts Caisse des Dépôts et Consignations réaménagés

2.2 – Espace Robert HOSSEIN : tarifs 2015 – Complément

2.3 – Amélioration du dispositif de vidéoprotection : demande de subvention

2.4 – Mise en valeur de l'espace d'accueil du site du Château fort de Lourdes et de son musée Pyrénéen : demande de subvention

2.5 – Etude de programmation du site du Château fort de Lourdes et de son musée Pyrénéen : demande de subvention

2.6 – Marché public à procédure adaptée pour la création de la signature et de l'identité visuelle de la destination Lourdes et conception des supports de communication : indemnisation des candidats

2.7 – Salle de l'Astazou : mise à disposition gratuite du local au profit de l'Association « Maison de quartier de Lannedarré »

III – URBANISME – TRAVAUX

3.1 – Pénalités sur taxes d'urbanisme : remise gracieuse

3.2 – Transfert de la compétence à la Communauté de Communes du Pays de Lourdes : « étude, élaboration, approbation, révision et suivi d'un plan local d'urbanisme intercommunal, de document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale »

3.3 – ZAC de la Plaine d'Anclades : suppression de la ZAC de la Plaine d'Anclades

3.4 – ZAC de la Plaine d'Anclades : demande d'abrogation de la Déclaration d'Utilité Publique

3.5 – Création d'un parcours du citoyen libre

3.6 – Constitution d'une servitude au profit d'Electricité Réseau Distribution France (ERDF) pour le passage de deux canalisations souterraines sur la parcelle communale cadastrée section BK n° 147, sise à Lourdes : convention

3.7 – Constitution d'une servitude au profit d'Electricité Réseau Distribution France (ERDF) pour le passage de deux canalisations souterraines sur les parcelles communales cadastrées section B n° 116 et 146, sises à Juncalas : convention

3.8 – Acquisition de la parcelle cadastrée section CE n° 118 : sentier du Fort

3.9 – Contrat de Plan Etat-Région 2015 - 2020 : convention d'application du programme routier

IV – SPORTS

4.1 – Funiculaire du Pic du Jer : convention ville de Lourdes / Monsieur Guillaume LARBEOU

4.2 – Sports : affectation de l'aide au sport

V – PERSONNEL

5.1 – Tableau théorique des effectifs 2015 : modification

5.2 – Personnel : mises à disposition 2015 - 2016

5.3 – Personnel : création d'un emploi de responsable Communication

5.4 – Personnel : création d'un emploi contractuel pour faire face à un besoin temporaire

5.5 – Personnel : emploi temporaire de responsable administratif et commercial au Golf Municipal : prorogation

6.1 – Décisions du Maire : compte rendu

Questions diverses

LOURDES, le 4 septembre 2015



Le Maire,

Mme Josette BOURDEU
Vice-présidente du conseil départemental
des Hautes-Pyrénées